Communiqué de Presse du 28.07.2023

→ Mise en accessibilité des écoles : les travaux se poursuivent dès cet été

La Ville de Lunel a adopté un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) afin de recenser les bâtiments communaux qui ont besoin d'une mise en conformité.

En tant que collectivité territoriale, la Ville de Lunel porte un grand intérêt à l'accessibilité. C'est pourquoi, en 2016, la municipalité a établi un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) à partir d'un diagnostic réalisé auprès des bâtiments communaux. Répartis sur neuf ans, les travaux de mise en conformité mobilisent un budget global de 2,7 millions d'euros. En 2020, cette campagne de travaux s'est portée sur les bâtiments communaux de l'avenue Victor Hugo (le Poste de police municipale, le Centre communal d'action sociale et les bâtiments A et B de l'Hôtel de ville). En 2021, la Ville de Lunel a débuté la mise en accessibilité de ses écoles avec les premières concernées, les maternelles Gambetta et Arc-en-ciel.

Aujourd'hui, le programme de travaux Ad'Ap se poursuit. La Ville de Lunel a établi un programme de travaux pour les 20 prochains mois pour traiter les 6 écoles restantes. Dès cet été, avec les vacances estivales et les salles de classes vides, les entreprises vont pouvoir débuter le chantier. Ainsi à chaque période de vacances et les mercredis jusqu'à la fin de l'année 2023, ce sont les écoles du Parc, Henri de Bornier et Camille Claudel qui sont concernées par ces travaux. Près de 330 000 € HT sont mobilisés pour mener à bien cette mise en accessibilité. La Ville de Lunel a déposé des demandes de subvention auprès du Conseil départementale de l'Hérault et la Préfecture de l'Hérault dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Il faut noter que parmi les 13 écoles que comptent la Ville de Lunel, certains établissements sont de construction récente et d'autres installés dans des bâtiments anciens. Au final, chacune des écoles ne nécessitent pas les mêmes travaux : certaines auront besoin d'aménagements et d'autres de beaucoup plus. Zoom sur les travaux qui vont débuter cet été.

L'école Henri de Bornier :
- Mise en conformité de la rampe d'accès et des emmanchements extérieurs pour rendre accessible toutes les classes en rez-de-chaussée et le bureau de direction
- Création d'un ascenseur pour rendre accessible les 8 classes du 1er étage
- Création de la rampe d'accès et des emmanchements extérieurs pour rendre accessible les sanitaires des élèves du rez-de-chaussée
- Restructuration et agrandissement des sanitaires pour enfants avec la création d'un sanitaire PMR pour fille et un pour garçon
- Création d'un sanitaire PMR adulte au rez-de-chaussée
- Restructuration des sanitaires du 1er étage avec création de 2 sanitaires PMR mixtes
- Déplacement et mise en conformité du sanitaire adulte PMR au rez-de-chaussée
- Mise en conformité des escaliers intérieurs (main courante, nez de marche,bande d'éveil, éclairage)

L'école du Parc :
- Création d'une rampe d'accès et des emmarchements extérieurs pour rendre accessible les salles de classe du bâtiment annexe
- Création d'un sanitaire PMR au rez-de-chaussée pour les enseignants
- Création d'un sanitaire mixte PMR au rez-de-chaussée
- Déplacement de l'espace bibliothèque au rez-de-chaussée
- Création d'un sanitaire mixte PMR au 1er étage
- Mise en conformité des 4 escaliers intérieurs (main courante, nez de marche, bande d'éveil éclairage)

En 2024, la Ville de Lunel poursuivra la mise en accessibilité sur les écoles Marie Curie, Louise Michel et Jacques Brel primaire et maternelle. Pour cela, la Municipalité prévoit un budget de plus de 280 000 € Ht.

L'ESSENTIEL :

Accessibilité dans les écoles

La Ville de Lunel poursuit son Agenda d'accessibilité programmée sur les écoles.
Les travaux sont programmés à partir des vacances d'été et jusqu'à la fin de l'année sur les écoles Henri de Bornier, du Parc & Camille Claudel.
Budget : 329 661, 10 € HT

+ d'informations : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com